

## Mairie de Saint-Jean-sur-Vilaine

**9 rue de Rennes**  
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine  
**02.99.00.32.55**  
**mairie@stjean-vilaine.fr**

## Horaires d'ouverture

**Lundi : 9h-12h / 13h30 -17h**  
**Mardi : 9h-12h**  
**Jeudi : 9h-12h**  
**Vendredi : 9h-12h**  
**Samedi : 9h-12**

Prochaine réunion du Conseil  
Municipal prévue le **lundi 20**  
**janvier 2025 à 20h30**  
**Report au 27 janvier**

## Bibliothèque

Place de la Grand'Cour  
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine  
**02.99.00.71.83**  
**bibliotheque@stjean-**  
**vilaine.fr**

## Horaires d'ouverture

**Mercredi : 14h00-17h30**  
**Vendredi : 15h30-17h30**  
**Dimanche : 10h00-11h30**



## *Vœux du Maire*

Tous les habitants sont cordialement invités à la  
cérémonie des vœux du Maire qui aura lieu

**Vendredi 10 janvier à 19h00**  
**à la salle annexe des sports**

Monsieur le Maire et les membres du Conseil  
Municipal profiteront de l'occasion pour remettre  
des cadeaux de bienvenue aux enfants nés sur la  
commune en 2024.

Un vin d'honneur clôturera la cérémonie.

## Naissance

Gabriella **LANGLOIS** le 22 décembre 2024

## **Rédaction et impression : Mairie de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE**

Pour recevoir le **saintjean.com** par mail, merci de faire la demande à cette adresse :

**communication@stjean-vilaine.fr** ou via le site (inscription lettre d'information)

Associations, si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain numéro (**mars-avril**) déposez-le à la mairie  
ou envoyez-le par mail à **communication@stjean-vilaine.fr** au plus tard le **23 février**.

# Informations municipales et extra-municipales

## Accepter la différence des autres

de croyance, de façon de vivre, de moyens de locomotion, d'éducation...

**Croyance** : Chacun est libre de croire ou de ne pas croire, de pratiquer ou de ne pas pratiquer.

**Façon de vivre** : Nous vivons soit isolés soit avec des voisins et dans ce cas nous nous devons de respecter leur tranquillité et leur repos en limitant le bruit que notre activité peut produire ou celle de nos compagnons (chiens) par des aboiements intempestifs. Dans un collectif, quand le bruit du voisinage peut nous atteindre, ne tapons pas du pied mais communiquons et échangeons sans être vindicatif.

**Moyen de locomotion** : A l'époque où la voiture est encore reine, tout évolue.

Si autrefois, la voiture était le seul moyen de locomotion désormais d'autres pratiques apparaissent : la **marche à pied**, le **covoiturage**, les **transports en commun** (train, bus), le **vélo** (tricycle, vélo cargo).



Quelque soit le moyen de locomotion utilisé nous devons respecter le choix des autres et même si il est de tradition française de s'engueuler au volant, nous devons réfléchir **aux risques que nous faisons prendre aux utilisateurs de la route** (cyclistes, marcheurs) qui eux n'ont pas de carrosserie pour les protéger.

Les invectiver ne sert à rien, pensons plutôt à la peur que les enfants assis sur une selle ou dans un vélo cargo peuvent ressentir. **Même si nous devons perdre quelques secondes sur la route cela ne vaut pas la peine de risquer de blesser quelqu'un.**

Comportons-nous en **adultes raisonnables et acceptons les différences.**

**Education** : **C'est la politesse**, laisser les gens vivre ou se reposer tranquillement, pas comme récemment où des jeunes gens ont jeté des pétards et frappé aux portes en pleine nuit.

Que cette nouvelle année nous apporte le respect, l'acceptation de la différence des autres et la tolérance.

**L'équipe Municipale vous souhaite une très belle année 2025.**

## Repas du CCAS

Le traditionnel **repas du CCAS** destiné aux aînés de la commune s'est déroulé le **samedi 14 décembre 2024 au restaurant scolaire.**

Il a été organisé cette année par **Bernadette MARTIN** et **Mélanie BEDIER**, membres du CCAS, avec l'aide de **deux jeunes élus** du CMJ pour l'installation des tables.



**68 personnes ont participé au repas préparé par le restaurant La Teranga et offert comme chaque année, aux aînés de plus de 70 ans.**

Pour l'occasion, les enfants de l'accueil de loisirs ont créé des cartes personnalisées pour les offrir à chaque participant.

Noëlle **PIGEON** et Alphonse **POUSSET** ont assuré l'animation musicale lors de ce moment convivial.



## Conseil Municipal des Jeunes

**11 novembre : ils ont ému les anciens combattants**

Fraîchement élus au Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Jean-sur-Vilaine, **16 jeunes**, du CMI à la classe de première, ont joué un rôle prépondérant lors de leur première **commémoration du 11 novembre** de la commune.

« Nous allons lire des lettres de poilus habitant autour de Saint-Jean et ses environs » annoncent-ils. « **Ils ont fait toutes les recherches eux-mêmes** », indique **David Lebreton**, l'adjoint chargé de les accompagner.

Très ému, **Émile Lejas**, président de l'Union des Combattants de la commune salue leur prise de responsabilité dans cette cérémonie.

« **Nous avons un devoir de mémoire, rajoutent les jeunes élus. En faisant nos recherches, on s'est mis à leur place, on a pensé que nous n'aurions sans doute pas été capables de faire ce qu'ils ont fait** ».

En conclusion de son discours, la lycéenne **Axelle Berthelot**, maire du CMJ, a cité le Maréchal Foch pour souligner leur conscience du devoir de mémoire : « **Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir.** »



(Article écrit par Anne Steyer)

### Installation de lampadaires solaires



Afin d'améliorer la **visibilité** et la **sécurité des piétons**, deux **lampadaires solaires** ont été installés fin novembre au niveau du passage piéton à proximité de l'aire de covoiturage et du rond-point à l'entrée de la commune.

Nous vous rappelons l'**importance du respect des limitations de vitesse** afin de garantir la **sécurité des piétons**.



### Arnaques à la rénovation énergétique : comment les repérer ?



La **rénovation énergétique** est un enjeu important pour améliorer le confort de son logement, tout en réduisant sa facture d'énergie. Des aides financières permettent aux particuliers de financer ces travaux de rénovation, notamment **MaPrimeRénov'**. Malheureusement de **nombreuses entreprises malhonnêtes essaient d'en tirer profit**. **Les cas d'arnaques à la rénovation énergétique sont très nombreux**. Voici quelques conseils pour vous en prévenir :

Le **démarchage téléphonique**, dans le domaine de la rénovation énergétique, **est interdit par la loi**. Certains démarcheurs se revendiquent de **l'Anah** (Agence nationale de l'habitat) ou présentent des noms entretenant la confusion avec des organismes officiels. C'est une stratégie pour gagner votre confiance.



**Sur Internet, méfiez-vous des simulateurs d'aide** ou des propositions de devis sur Internet, notamment s'ils vous demandent vos **données personnelles ou vos identifiants fiscaux**. Avec ces informations, un tiers malveillant pourrait **usurper votre identité** pour bénéficier des aides de l'État à votre place.

De façon générale, il ne faut **jamais se précipiter ni se laisser influencer**. Prenez toujours le temps de demander **plusieurs devis** pour pouvoir les comparer, et ne signez rien lors de la première visite. Et attention aux offres un peu **trop alléchantes, elles peuvent cacher de mauvaises surprises**. **Vérifier les informations concernant une entreprise qui vous démarche !**

Pour bénéficier de certaines aides à la rénovation énergétique, comme **MaPrimeRénov'** ou **l'éco-prêt à taux zéro** (éco-PTZ), vous devez faire appel à un professionnel labellisé **RGE** (reconnu garanti environnement), **compétent pour réaliser des travaux ou un audit énergétique**.

**En cas de doute sur une entreprise, les conseillers de France Rénov' et de l'ANIL vous informent gratuitement, en toute indépendance :**

- Le **site France Rénov'**; (<https://france-renov.gouv.fr/>) propose un annuaire des professionnels RGE et des architectes (compétents pour réaliser des travaux ou un audit énergétique).
- Les **espaces conseil France Rénov'**; accompagnent les particuliers dans leur projet de rénovation en les orientant notamment vers les professionnels compétents.
- Le réseau des agences **ANIL-ADIL** (<https://www.anil.org/>) offre une information gratuite sur l'ensemble des thématiques liées au logement. Vous pouvez aussi vérifier l'existence légale d'une entreprise en consultant le Registre du commerce et des sociétés (RCS) ou sur [www.infogreffe.fr/](http://www.infogreffe.fr/).

**En cas de démarchage frauduleux**, vous pouvez signaler votre problème sur **SignalConso**, la plateforme de la répression des fraudes <https://signal.conso.gouv.fr/fr>

Vous pouvez également vous rapprocher d'une association de défense des consommateurs qui vous accompagnera dans vos démarches. Rendez-vous sur la page **Pratique** de la Maison de la consommation et de l'environnement pour retrouver les coordonnées des différentes associations bretonnes : [www.mce-info.org/pratique/](http://www.mce-info.org/pratique/)

## Les changements de la collecte pour 2025

### I: AGIR POUR LA DÉCARBONATION DU TERRITOIRE

L'**impact carbone** de la collecte va diminuer grâce au **remplacement des véhicules**, permettant de supprimer l'usage du diesel et de le remplacer par un biocarburant, mais aussi grâce à la **refonte des circuits de collecte**, optimisant chaque trajet. À terme, ces changements vont permettre de réduire de **60% les émissions de gaz à effet de serre produits par les camions de collecte**.

### PROPOSER DES SOLUTIONS DE COLLECTE DE PROXIMITÉ

Le déploiement de la collecte en bornes dans les zones agglomérées va être poursuivi : actuellement, **46% de ces zones sont collectées en borne**. L'**objectif d'ici 2032**, est d'**atteindre 80% de foyers collectés en borne** dans les zones denses !

### 3 : FAIRE ÉVOLUER LE CALENDRIER DE COLLECTE

Le **calendrier de collecte va changer pour toutes les communes** du territoire à partir de **janvier 2025**, et chaque foyer collecté en porte-à-porte va changer de jour de collecte !

**Pour saint jean**, la collecte se fera **le vendredi en semaine paire**. Pour anticiper cette nouveauté, les calendriers sont **disponibles en mairie ou téléchargeables** sur :

<https://www.smictom-sudest35.fr/mesdechets/les-equipements-de-collecte/nouveau-le-calendrier-de-collecte-2025/>

Le **SMICTOM** a constaté ces dernières années un **encombrement des bornes de collecte Emballages** par des **cartons bruns**, juste après les fêtes de Noël. Afin de **garder les bons gestes**, voici un rappel des consignes :

**Le carton brun se tri en déchèterie** et non pas avec les emballages.

Vos trouverez les horaires des déchèteries sur ce lien : <https://www.smictom-sudest35.fr/mesdechets/decheteries/>

Le **dépôt de cartons bruns** dans les bornes pose de réels problèmes au niveau de la collecte, puisqu'ils viennent **bloquer les trappes et prennent un volume considérable dans les bornes**, ne permettant plus aux usagers de déposer leurs emballages.

Le dépôt de cartons bruns au pied des bornes est **considéré comme dépôt sauvage**, nuisant au bon fonctionnement de la collecte et à la propreté de nos villes.



## PAYS de VITRE

### Le Café des aidants



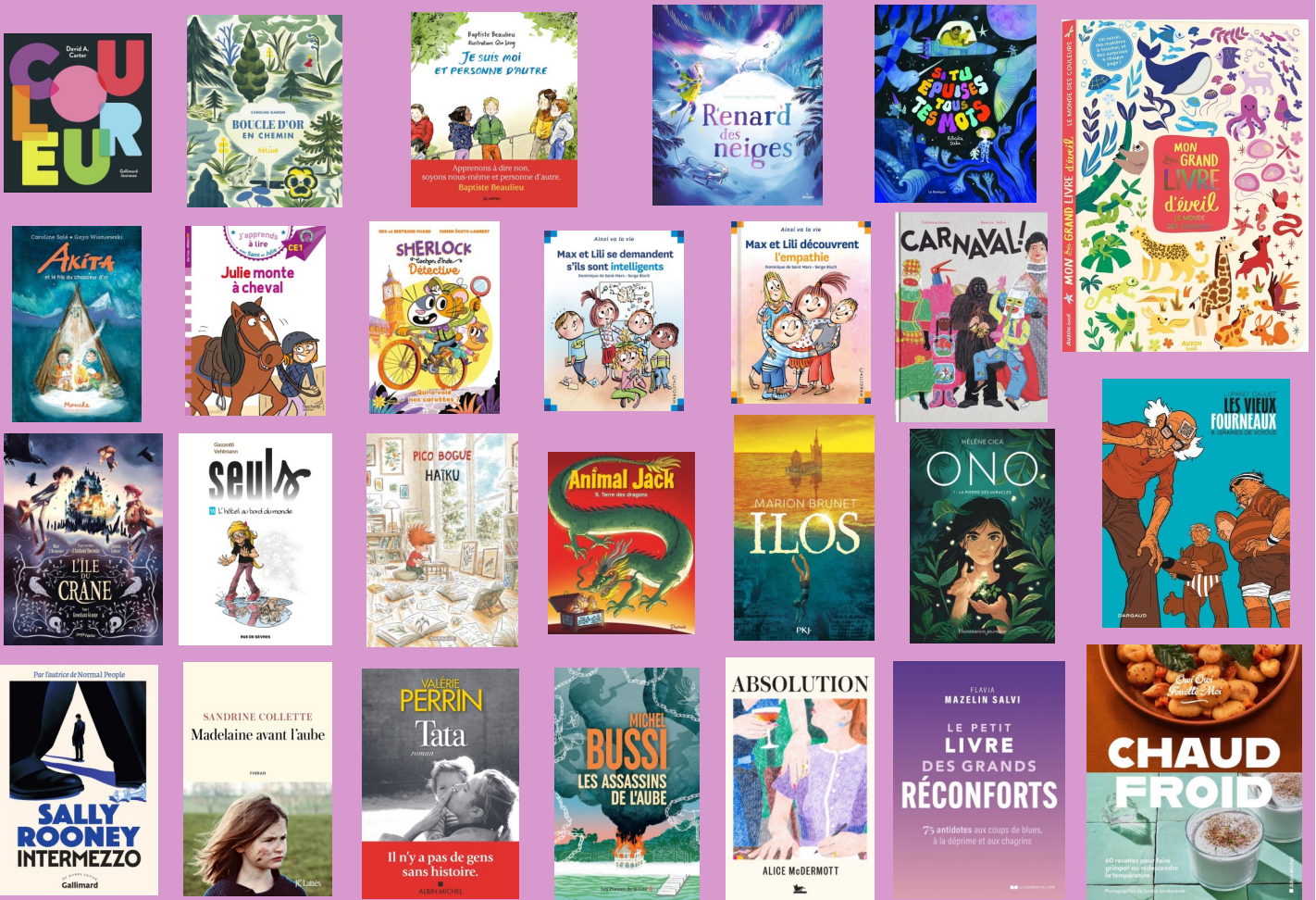
Tous les **premiers vendredis du mois**, le **CLIC des Portes de Bretagne** et l'association française des aidants, organisent le "**Café des Aidants**" au **Bulle Café de Vitré**.

Ce moment convivial est **destiné aux aidants** – qu'il s'agisse de **parents, conjoints, enfants, amis ou voisins** – qui **accompagnent régulièrement**, à titre **non professionnel**, dans un ou plusieurs actes de la vie quotidienne, une **personne en perte d'autonomie**, du fait de **l'âge, de la maladie ou d'un handicap**.

**Prochain rendez-vous le 10 janvier 2025 de 14h30 à 16h00 au Bulle café de Vitré, 2 rue Clairefontaine.**

Animé par une **psychologue et un travailleur social**, cet espace de **discussion** permet aux participants d'échanger autour de thèmes variés tels que **l'épuisement, la relation d'aide, ou encore les aides mobilisables**, dans un cadre chaleureux. Ces rencontres offrent **des conseils pratiques** pour améliorer le quotidien des aidants, sans visée thérapeutique. **Pour plus d'informations : CLIC des Portes de Bretagne au 02.99.74.33.01.**

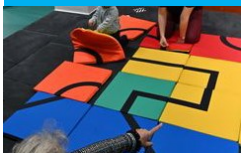
## Nouveautés janvier-février 2025



**En 2025, la Bibliothèque voit la vie en couleurs...**

### L'univers coloré de KOMAGATA

**Du mercredi 08 janvier au vendredi 28 mars**



Venez découvrir l'univers coloré du graphiste japonais **Katsumi Komagata**, dans lequel le livre est une expérience physique (regarder, toucher, sentir) et venez vous amuser avec son **tapis puzzle géant** pour jouer avec les couleurs, les formes, les compositions.

En accès libre aux horaires d'ouverture de la Bibliothèque.

La malle **Komagata** est prêtée par la **Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine**.

### Atelier « Portraits colorés »

**Mercredi 19 février 14h30-17h00**

**Et si nous mettions de la couleur dans nos vies !**



Venez vous faire tirer le portrait par **Marion DAIN**, seul(e), entre amis ou en famille, avec un objet ou un accessoire coloré qui vous tient à cœur.

Seuls les objets apparaîtront en couleur, alors choisissez bien !

Rendez-vous à la bibliothèque, entre 14h30 et 17h00, sans inscription.

Et peut-être, une exposition de vos portraits dans la bibliothèque...

**Renseignements : 02.99.00.71.83**  
[bibliotheque@stjean-vilaine.fr](mailto:bibliotheque@stjean-vilaine.fr)

## La parole aux Associations

### Cette année, l'AEJI fête ses 25 ans

L'AEJI vous souhaite **une très belle année 2025**. Année particulière pour l'AEJI car l'association va fêter **ses 25 ans** ! Pour l'occasion, les membres du bureau organiseront **des événements tout au long de l'année**.

L'assemblée générale de l'association est décalée au **samedi 24 mai**, journée où l'AEJI sera en fête avec **des grands jeux pour toute la famille** !

Retrouvez toutes les actualités de l'accueil de loisirs sur le nouveau site internet: <https://aeji.toutmoncentre.fr/>.

L'accueil de loisirs accueille tous les enfants **de 3 à 11 ans** sur les **mercredis** et les **vacances scolaires**. **Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année**, n'hésitez pas à contacter **Marie, la directrice**.

[aejicsf@gmail.com](mailto:aejicsf@gmail.com) **06.89.08.39.53**



**Cette année l'AEJI fête ses 25 ans**

**Dates à retenir pour l'année 2025:**

- Merc. 8 janv. : goûter des rois
- Merc. 19 mars : vente de burgers à emporter
- Merc. 30 avril : fermeture du centre
- Sam. 24 mai : **L'AEJI en fête (fête des familles + AG)**
- Merc. 25 juin : journée hors les murs
- Début juil. : vente de planches apéro
- Vend. 25 juil. : fête du centre à Marpiré
- Dim. 16 Nov. : vide grenier puériculture

**Fermeture annuelle:**  
Du 2 au 17 août 2025  
Du 25 déc. au 4 janv. 2026

Accueil de loisirs AEJI - 06.89.08.39.53 - aejicsf@gmail.com

## APEL



### Soirée d'hiver samedi 1er février 2025

L'Apel de l'école Sainte Elisabeth organise sa traditionnelle « **soirée d'hiver** » le **samedi 1er février, exclusivement à emporter**. Vous pourrez venir récupérer vos plats à **la salle annexe des Sports** entre **16h00 et 18h30**.

Nouveauté cette année : **4 plats au choix sont proposés : Choucroute, choucroute de la mer, jambalaya et tartiflette**.  
**Tarifs : menu adulte -12 euros, menu enfant -7 euros.**

Les bons de commande seront distribués début janvier dans les boîtes aux lettres et dans le cartable des enfants avant les vacances de Noël. Vous pouvez passer commande dès à présent sur Hello asso. **Commande jusqu'au mardi 14 janvier**. **Renseignements : apelecolesteelisabeth@gmail.com**

**Soirée d'hiver APEL**  
**Samedi 1er février 2025**

L'APEL de l'école Ste Elisabeth organise sa traditionnelle « Soirée d'hiver » le Samedi 1er Février 2025, **exclusivement à emporter**.

Lieu de récupération : **Salle annexe (gymnase)** à St Jean sur Vilaine  
**Horaires : à récupérer entre 16h00 et 18h30**

**NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE !**  
4 plats sont proposés au choix :  
**Choucroute, Choucroute de la mer, Jambalaya et Tartiflette**  
(en collaboration avec la Boucherie Traiteur Moriceau de Châteaubourg)

**VENTE À EMPORTER (Prix inchangés 24-25)**

<b>Menu Adulte - 12€</b> 1 plat au choix Dessert	<b>Menu Enfant - 7€</b> 1 plat au choix Dessert
--	---

Vente sur place de bûches et bouteilles de vin pour agrémenter votre repas.  
Buvette conviviale de 16h00 à 18h30.

Les bons de commande seront distribués début janvier 2025 dans les boîtes aux lettres et dans le cartable des enfants avant les vacances de Noël.  
Vous pouvez passer commande **dès maintenant** via HelloAsso sur cette URL ou via le QR code : <https://trijet.com/SoireeHiverAPEL2025>

Commande jusqu'au **mardi 14 janvier** au plus tard

Pour toute question : [apelecolesteelisabeth@gmail.com](mailto:apelecolesteelisabeth@gmail.com)

## Club de Palets



### Après-midi découverte samedi 25 janvier 2025

Saint-Jeannais ou de l'extérieur, vous souhaitez nous rejoindre, le club de palet organise un **après-midi découverte le samedi 25 janvier 2025**.

**13 h 30 : Après-midi palets (mini concours)**

**18 h 00 : Assemblée générale + vote du bureau.**  
**Vente des cartes d'adhérents pour 2025**

**18 h 30 : Galettes des rois**

Pour tout renseignement : **Haslé Bruno 07.81.80.39.25** ou **Macé Thierry - 06.89.22.73.69**

**Date à retenir : 17 mai 2025** Concours de palets au terrain des sports

**Matin : 1 Joueur - 4 Palets** **Après-midi : 2 Joueurs - 4 Palets**



## Cérémonie anniversaire du lundi 11 novembre 2024

La cérémonie s'est déroulée avec une belle assemblée et une météo clémente avec les sections **UNC, OPEX, Soldats de France** accompagnées par le **Conseil Municipal des Jeunes**, des enfants de l'Ecole Sainte Elisabeth et quelques Saint-Jeannais.

Après la levée des couleurs le Conseil Municipal des Jeunes a planté au pied du calvaire **32 drapeaux tricolores** en souvenir **des 26 soldats tués à la guerre 14/18 et 6 drapeaux en mémoire des soldats tués à la guerre 39/45.**

Après le dépôt de gerbe, le Conseil Municipal des Jeunes a lu **deux lettres émouvantes** de soldats adressées à leur famille.

A la fin de la cérémonie **Madame le Maire du Conseil Municipal des Jeunes a lu un texte de sa composition fort apprécié pour rappeler le devoir de mémoire.**



La cérémonie s'est clôturée par un **moment convivial autour du verre de l'amitié** offert par la Municipalité.

## Commémoration du 5 décembre

### Hommage aux soldats morts aux combats en Algérie, Maroc, Tunisie



Comme de coutume, **les associations UNC de l'ancien canton de Châteaubourg** regroupant Châteaubourg, Domagné, Louvigné de Bais, St Didier, St Jean sur Vilaine se sont réunies à St Jean sur Vilaine.

Le cortège **avec 11 drapeaux** a quitté la mairie pour se rendre au cimetière où se trouve le **monument garni de 32 petits drapeaux** représentant les **32 soldats décédés** aux deux guerres mondiales : **26 entre 14/18 et 6 entre 39/45.**

**Levée des couleurs, dépôts de gerbe, lecture des messages :** premier message écrit pour le 11 Novembre par Mme le maire du Conseil Municipal des Jeunes, **Axelle BERTHELOT** et repris ce jour par **Emile LEJAS**, président UNC de St Jean, suivi du message du

ministère des armées lu par Monsieur le Maire, **Marc FAUVEL.**

**Sonnerie aux morts, minute de silence, Marseillaise.**

Pour clôturer la cérémonie, les autorités présentes, gendarmerie, maires des communes, sont passées saluer les **11 porte drapeaux.**

Puis le maire, Marc Fauvel a invité toutes les personnes présentes à un moment d'échange convivial autour du verre de l'amitié servi à la salle annexe de la salle des sports.

Le Président, **Emile LEJAS**

## Club du sourire

### Animations du mois de janvier

**Le jeudi 23 janvier 2025 à 14h00**, assemblée générale et renouvellement des cotisations.

La carte d'adhésion reste cette année à **17 euros**. Elle sert à toutes les activités du Club ainsi qu'aux voyages.

Dégustation de la galette des rois **vers 16h30**. Merci de vous inscrire au préalable.

**Le 30 janvier**, reprise de la **danse en ligne** à la **salle polyvalente** à **13h30** pour les débutants et **14h00** pour les initiés.



Pour les personnes qui désirent rejoindre le club, n'hésitez pas à contacter la Présidente, **Marie-Jo GAILLARD** au **02.99.00.73.75**

### Touareg Gym : la passion de la boxe thaï et du kickboxing à St-Jean-sur-Vilaine

Touareg Gym est un **club sportif** dédié à la pratique et à la promotion de la **boxe thaïlandaise et du kickboxing**.

Fondé sur des valeurs de respect, de discipline et de dépassement de soi, le club accueille des pratiquants **de tous âges et niveaux**, que ce soit pour une initiation, un loisir ou une préparation à la compétition.

Encadrés par l'entraîneur diplômé d'état, **Monsieur Oulmamoun Assou** passionné et expérimenté, les adhérents bénéficient d'un apprentissage technique rigoureux dans une ambiance conviviale et motivante. Touareg Gym s'attache à créer un esprit de famille, où chacun peut s'épanouir et progresser à son rythme.



Avec des **séances adaptées aux enfants, aux adolescents et aux adultes**, le club contribue à développer non seulement des aptitudes physiques, mais aussi des qualités mentales telles que la persévérance et la confiance en soi.

Que vous soyez curieux de découvrir ces disciplines ou un athlète aguerri en quête de performance, Touareg Gym vous ouvre ses portes pour partager la passion des sports de combat à St-Jean-sur-Vilaine.

**Pour plus d'informations ou pour vous inscrire**, rendez-vous sur place ou contactez-nous directement au **06.52.82.06.59**

**Rejoignez l'aventure Touareg Gym et venez relever vos défis avec nous !**



## Sylvasana

### Sylvasana : L'art du Qi Gong à Saint Jean Sur Vilaine

**Vincent Maubanc**, passionné de **Qi Gong**, a fondé cette année l'association **Sylvasana**. Cette initiative vise à faire découvrir et pratiquer le Qi Gong, **une discipline issue de la médecine traditionnelle chinoise**.

Le **Qi Gong**, combinant **exercices corporels, respiration et méditation**, a pour objectif de cultiver et équilibrer l'énergie vitale. C'est une très bonne manière de se reconnecter à soi, d'être à l'écoute de ses besoins et de son corps. Le Qi gong est une manière de faire le ménage à l'intérieur pour retrouver son énergie.

Après quelques mois d'activité, l'association Sylvasana a trouvé son public et rassemble **chaque vendredi soir une dizaine d'adhérent(e)s impliqué(e)s**.

Les cours ont lieu le **vendredi soir à 18h30**. En attendant les beaux jours, la pratique se fait **en intérieur à la salle annexe** mais rien de tel que **de pratiquer en extérieur** pour réduire le stress et se libérer des tensions !

L'association prépare d'ailleurs une journée **immersive de Qi Gong le 28 juin 2025** dans la forêt de La Corbière. Ce projet vise à profiter d'un espace naturel remarquable en offrant **une expérience unique de bien-être et de connexion avec la nature**. Les participants auront l'occasion de découvrir les bienfaits du Qi Gong tout en explorant la richesse naturelle de la forêt, guidés par **des experts en qi gong et en sylvothérapie** sur les bienfaits thérapeutiques des arbres et de la nature.

**D'autres projets sont également en cours** pour intervenir auprès **d'autres associations ou clubs sportifs**. Cette ouverture aux autres et notamment aux enfants fait partie intégrante du projet de l'association. **Informations et inscriptions** : [association.sylvasana@gmail.com](mailto:association.sylvasana@gmail.com) ou **06.23.25.38.69**

## Respire&Marche



### Reprise de l'activité Respire&Marche dès le jeudi 09 janvier

La dernière séance du 1<sup>er</sup> trimestre a eu lieu **jeudi 5 décembre dans la salle annexe des sports**.

L'activité **Respire&Marche** est un **programme ludique** pratiqué le plus souvent en extérieur associant la **marche synchronique et afghane**, la **cohérence cardiaque**, la **sophrologie**, les **étirements doux**, les **postures d'équilibre** et des **jeux de mémoire** afin d'entretenir en douceur sa forme physique et cognitive.



L'activité a lieu le **jeudi soir de 18h30 à 19h30**.

**Reprise des cours pour le trimestre d'hiver le jeudi 09 janvier à la salle des Sports.**

N'hésitez pas à venir découvrir l'activité en participant **gratuitement à une séance d'essai**.

**Inscriptions au trimestre - 12 séances d'une heure.**

**Renseignements et inscriptions :**

**Jordan LEBACLE 06.64.79.57.10**  
ou [respire.et.marche@gmail.com](mailto:respire.et.marche@gmail.com)

[www.respireetmarche.com](http://www.respireetmarche.com)



## Extrait de séance du Conseil Municipal du 18 novembre 2024

### 2024-11-59 – Validation de DCE concernant la réhabilitation de la salle polyvalente afin de pouvoir lancer les appels d'offres

Monsieur Anthony LETORT, Adjoint au Maire, porte à la connaissance du Conseil Municipal le dossier de consultation des entreprises (DCE) dans le cadre de la réhabilitation de la salle polyvalente (procédure adaptée ouverte).

Après avoir analysé le DCE, le Conseil Municipal a souhaité revoir les critères pour le jugement.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte et valide, à l'unanimité les nouveaux critères et autorise le lancement de l'appel d'offres à la date du 22/11/2024 pour des réponses fixées au 09/01/2025.**

### Construction de cellules et réhabilitation d'une maison d'habitation - Validation de l'avenant n° 2 concernant le coût de la maîtrise d'œuvre du Groupement JVA / AECO / CPS / MADEO / ACOUSTIBEL.

Monsieur Anthony LETORT, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal qu'au stade de l'APD (études d'Avant-Projet Définitif) dans le cadre du **projet de construction de cellules et réhabilitation d'une maison d'habitation**, le coût prévisionnel des travaux s'élève désormais à **1 458 600.00 € H.T.**

Pour mémoire le montant de l'enveloppe prévisionnelle des travaux était de **1 100 000.00 € H.T.**

L'avenant n°2 a pour objet de fixer le coût prévisionnel des travaux et d'arrêter le forfait définitif de **rémunération de maîtrise d'œuvre du Groupement JVA / AECO / CPS / MADEO / ACOUSTIBEL.**

De ce fait le montant des honoraires du Groupement JVA / AECO / CPS / MADEO / ACOUSTIBEL s'élève aujourd'hui à **128 866.93 € H.T.** au lieu de **97 700.00 € H.T.**

**Avant de valider l'avenant n°2 le Conseil Municipal souhaite, à l'unanimité, renégocier le taux de rémunération du groupement.**

### 2024-11-60 – Choix de l'entreprise pour nettoyage de la salle des sports et salle annexe

Monsieur David LEBRETON, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal des devis concernant le nettoyage de la salle des sports et salle annexe.

Les montants des devis correspondent à une prestation mensuelle à raison d'un passage par semaine :

 <b>606,50 € H.T.</b> (727,80 € T.T.C.)	 <b>618,31 € H.T.</b> (741,87 € T.T.C.)	 <b>517,74 € H.T.</b> (621,29 € T.T.C.)
--	--	--

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de retenir l'entreprise INTER-NET de Cesson-Sévigné (35) pour un montant de 517.74 € H.T. (621.29 € T.T.C.) et autorise Monsieur Le Maire à signer le devis.**

### 2024-11-61 – Avis du Conseil Municipal concernant la vente de 3 parcelles boisées appartenant à un riverain de St-Jean concernant un droit de préemption

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un courrier de Maître OUAIRY a été reçu en Mairie dans le cadre d'une vente de **3 parcelles boisées** sur la Commune appartenant à un riverain cadastrées :

Section	N°	Lieudit	Surface
B	97	LE PATIS AU BIGNON	00 ha 16 a 70 ca
B	344	LE PRE	00 ha 30 a 68 ca
B	427	LE PATIS AU BIGNON	00 ha 01 a 25 ca

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les parcelles mentionnées ci-dessus.**

### D.I.A

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain sur les biens suivants :

Un bien situé **3, Rue Mathurin Méheut**, cadastré section **A n° 1705** d'une superficie de **344 m<sup>2</sup>**.